

Association Unis dans la Diversité Linguistique
Kevredigezh Unanet e Liesseurtet ar Yezhoù

OSCE
Human Dimension Implementation Meeting
16 to 27 September 2019
Warsaw - Poland

HDIM.CS/0336/19/FR
24 September 2019

Working Session 12: Tolerance and non-discrimination II, including:
Rights of persons belonging to national minorities

Contact Person: Emmanuel Le Merlus, e-mail: udl.uly@laposte.net

Recommendations to France on the situation of Bretons

Recommandations à la France concernant la situation des Bretons

Chers représentants,

je m'appelle Emmanuel Le Merlus, et je représente l'ONG « Unis dans la Diversité Linguistique » qui a pour but de promouvoir la langue bretonne qui est parlée en Bretagne, en France.

Elle est la dernière langue celtique parlée sur le continent européen. Au début du 20ème siècle, plus d'un million de personnes parlaient cette langue. Aujourd'hui la majorité d'entre elles sont septuagénaires.

Si l'attitude de la France ne change pas vis à vis des Bretons, il ne restera plus que quelques dizaines de milliers de locuteurs. L'UNESCO a classé la langue bretonne parmi les langues sérieusement menacées.

Les mesures et les politiques que prétend prendre la France, n'enrayent en rien la chute du nombre de locuteurs bretons. La langue bretonne perd plusieurs milliers de locuteurs chaque année. Les Bretons ne disposent d'aucune loi pour pouvoir garantir et pérenniser le maintien et la promotion de leurs langues et cultures.

Ainsi, dans un courrier daté du 8 octobre 2018, le ministre de l'Éducation nationale a déclaré son refus de considérer les copies du baccalauréat de mathématiques rédigées en breton, alors que les lycéens basques sont autorisés à passer leurs épreuves de mathématiques en langue basque depuis 2012.

Ce même ministre a tenu des propos remettant en cause l'enseignement immersif des langues régionales lors d'un débat au Sénat, le 16 mai.

Aussi, Mme Nathalie Loiseau qui a mené la liste de la majorité présidentielle aux élections européennes en mai dernier, a pris position contre la ratification de la Charte européenne des langues régionales lors d'une émission télévisée sur France 3.

Association Unis dans la Diversité Linguistique
Kevredigezh Unanet e Liesseurtet ar Yezhoù

D'autre part, le déploiement de la signalétique bilingue sur les routes nationales en Bretagne n'est pas respecté, malgré des annonces faites par le préfet de région et le directeur interdépartemental des routes.

Par ailleurs, la Bretagne est amputée d'un cinquième de son territoire et de plus d'un quart de sa population suite à un découpage régional arbitraire datant de 1941 sous le régime collaborationniste du Maréchal Pétain.

Enfin, la France n'a pas signé la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales.

Merci pour votre écoute.